

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [10]

Rubrik: Courier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)


Terms of use


The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)


Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE FS

GENEVIEVE AUBRY,  conseillère nationale bernoise, est une vraie force de la nature. La presse nous a renseignés ces derniers temps sur ses nombreuses activités : présidence du comité anti-atomique « Femmes et responsabilité énergétique », présence à la 17e conférence de la Ligue anticommuniste mondiale, en Californie. Jusqu'ici, FS n'a rien à dire. Mais lorsque nous apprenons qu'elle a été nommée rédactrice de *L'Atout*, bulletin paraissant dans les grands quotidiens sous forme de publicité payante, nous ne pouvons nous empêcher de tiquer. Quelle féministe ne se souvient pas de la campagne éhontée contre l'égalité des droits, menée en 1981 par cet organisme ?

UN EXAMEN GYNECOLOGIQUE  n'est jamais une partie de plaisir. Mais les patientes de la maternité de Berne qui en ont subi un à leur insu, pendant une anesthésie pré-opératoire, vous diront que le désagrément d'un toucher vaginal est bien petite chose par rapport au sentiment d'avoir servi de cobaye ignare à un étudiant en médecine. Cette pratique est, nous dit-on, nécessaire pour la formation des futurs médecins. Mais que fait-on de la dignité des patientes ?

BONNET BLANC ET BLANC BONNET,  c'est un peu l'impression que laisse la décision finale du Conseil National quant au nom de la femme mariée. Vous pouviez vous appeler jusqu'à présent Jacqueline Martin-Favre ; vous pourrez dorénavant, si vous en exprimez le désir, vous appeler Jacqueline Favre-Martin. Pas question de laisser tomber le nom de votre mari, garant, comme il se doit, de l'unité familiale. Après les débats homériques de ces derniers mois, cette modeste rocade, de plus facultative, fait vraiment figure de souris accouchée par une montagne... de préjugés.

COURRIER

LE CHOMAGE COTE COUR

Née à Genève en 1935, j'y ai fait des études aux Beaux-arts et aux Arts Décoratifs avant de partir à l'étranger. Installée à Rome, j'ai été engagée comme assistante par un architecte de Cinecittà, avec lequel j'ai travaillé 15 ans.

Quand j'ai dû rentrer en Suisse, je savais bien que je ne pourrais pas retrouver une situation comparable, mais je croyais quand même, ingénument, que mon passé et mon expérience pourraient me permettre de trouver un travail apte à me faire vivre normalement. Eh bien, non ! Je cherche depuis deux ans. Par indifférence, ou peut-être par manque d'éducation, les éventuels employeurs ne se donnent même pas la peine de répondre à mes offres.

J'ai dû m'adresser à l'Hospice Général, où je dois présenter les doubles de mes offres d'emploi et justifier mon emploi du temps. N'ayant pas travaillé suffisamment longtemps à Genève, je n'ai pas droit au chômage mais ces messieurs prétendent que j'aie timbrer. Cela, je le refuse. Je trouve que l'on prétend déjà une grande servilité de ma part,

je ne veux pas, en plus, devenir esclave.

Le résultat est que je flanche moralement et physiquement. Je ne suis plus capable de peindre, de dessiner, de lire... Je me réveille en sueur avec la peur... et j'ai peur... peur de l'absurde. D'autant plus absurde puisque mon avenir dépend du jugement d'une seule personne — en l'occurrence de l'assistante sociale.

A l'Hospice Général j'ai proposé de travailler pour eux, genre commissions et services postaux pour personnes âgées ou handicapées. Cela aurait justifié en partie l'argent qu'on me donnait. On m'a répondu que oui, on cherchait des bénévoles... ! Tout de même, on m'enlevait les vivres si je ne travaillais pas.

Quoi qu'il en soit, je suis décidée à me battre par tous les moyens honnêtes que je pourrai trouver contre ces injustices légalisées, et c'est pourquoi je souhaite que cette lettre soit publiée.

Ginette Devaud
Genève

UNE MISE AU POINT D'« ASPASIE »

A propos de l'article « Romandes contre la prostitution » paru dans le numéro de Femmes suisses de juin-juillet 1984.

Nous rappelons que l'objectif d'Aspasie n'est pas de condamner ni d'encourager la pratique de la prostitution. Ce terme recouvre des aventures individuelles bien différentes dans des sociétés qui le sont aussi.

C'est pourquoi, nous nous attachons à faire connaître le droit de la personne prostituée à être considérée comme une citoyenne à part entière. Dans ce sens, Aspasie offre des possibilités de contacts et d'échanges entre deux milieux s'observant souvent avec suspicion. Il nous semble fondamental que ce lieu d'ouverture existe pour que des personnes prostituées et non prostituées se

reconnaissent et se respectent dans leur différence.

Les échanges vécus à Aspasie nous montrent bien qu'il est imprudent de généraliser sur ce sujet.

Prostitution n'égale pas forcément crime ou esclavage, c'est peut-être tout simplement pour certaines femmes une manière de vivre dans notre société, qui les aide à faire face aux problèmes de la vie.

Notre but est donc d'éviter une marginalisation discriminatoire des personnes exerçant la prostitution. C'est pourquoi, nous collaborons volontiers avec d'autres associations préoccupées par le même sujet, mais nous désirons garder notre originalité.

Pour l'association « Aspasie » :
D. Le Comte, Présidente

mensuel
femmes

suisses et le Mouvement féministe
fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Délai de rédaction
pour le prochain numéro :
lundi 8 octobre

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1984